

Beau coup de filet à l'étang des Landes

Afin de préserver l'exceptionnelle biodiversité de l'étang des Landes, le Département, gestionnaire du site, organise tous les deux ans une vidange ainsi qu'une pêche.

Cette gestion régulière est nécessaire, afin de lutter contre les espèces exotiques. Cette opération vise également à améliorer la qualité de l'eau et à accueillir de très nombreuses espèces animales et végétales rares et menacées en rééquilibrant le cheptel piscicole de l'étang par le biais d'un empoissonnement extensif de gardons, rotengles, tanches et brochets.

15 tonnes de poissons dans les filets

Cette année, la pêche de l'étang s'est étalée du 19 octobre au 18 décembre. Elle a permis de récupérer et de trier près de 15 tonnes de poissons. Cette opération a également été ponctuée par la première fête de la pêche. Un événement festif où 200 visiteurs ont pu profiter d'une démonstration de pêche au filet tiré par des chevaux de trait et déguster fritures et brochets



PÊCHE. Une belle prise parmi tant d'autres.

de l'étang des Landes.

En 2018, ce sont près de 12,5 tonnes de poissons qui ont été valorisées, dont : 7 tonnes de gardons et rotengles, 4 tonnes de tanches, 1,3 tonne de brochets.

Ces résultats sont similaires aux précédentes pêches. On peut toutefois constater une augmentation sensible de la production de tanches. La Brème, qui n'a pu être commercialisée, a quant à elle,

constitué la majorité du tonnage de poisson envoyé à l'équarrissage (2,3 tonnes), conformément à la réglementation en vigueur.

On peut également faire état de la quasi-disparition du poisson-chat et de la perche-soleil, dont quelques kilos seulement ont été pêchés.

Ces excellents résultats de production piscicole et l'augmentation des popu-

lations des nombreuses espèces protégées du site comme la loutre ou la grande aigrette, attestés par les suivis scientifiques réalisés par le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin, tendent une nouvelle fois à montrer que lorsque le fonctionnement des écosystèmes est restauré et respecté, préservation de la biodiversité et production économique sont conciliables et intimement liées. ■